

### Mot du maire juillet 2020

La nouvelle équipe municipale a été élue au premier tour le 15 mars et installée seulement le 28 mai, crise de la Covid 19 oblige. Cette pandémie redoutable a donc prolongé le mandat précédent de plus de deux mois supplémentaires, et je remercie les anciens élus d'avoir tenu leur place dans des conditions difficiles.

Je les remercie également très sincèrement pour tout leur travail pendant ces six années passées ensemble au service de Velanne. Etre élu n'est pas simple à vivre car la charge est lourde et les conséquences sur la vie de famille sont parfois source de tension bien compréhensible.

Certains « anciens élus ont pourtant souhaité poursuivre leur engagement pour six nouvelles années et sept nouveaux élus les ont rejoints pour cette aventure si particulière.

Pour ma part, je débute avec eux un quatrième mandat à votre service et, au nom du conseil municipal, je vous remercie pour la confiance que vous nous accordez. Certes, le taux de participation à cette élection n'a été que de 50%, mais il est de l'ordre du taux national moyen. Ce faible taux s'explique bien sûr par la crise sanitaire et la peur qu'elle a engendrée dans tous nos déplacements, mais aussi, c'est vrai, par l'absence d'une autre liste proposée aux électeurs.

Ne pas avoir le choix au moment du vote diminue notablement l'envie de venir voter, mais cette absence de choix n'est due qu'à celle d'une autre liste qui se serait constituée sur un autre projet.

Ceci étant, tous les élus l'ont été avec un excellent pourcentage de suffrages exprimés, ce qui montre à la fois une véritable reconnaissance du travail réalisé et une marque de confiance apportée à la nouvelle équipe.

Pour ce mandat, je suis entouré de quatre adjoints et de deux conseillers délégués. C'est donc un bureau municipal de sept membres qui va régulièrement travailler sur tous les dossiers en cours ou à venir, en amont des décisions collectives à prendre en conseil municipal. Chacune et chacun des membres de ce bureau se présentent en quelques lignes dans les pages suivantes.

Il appartiendra également au conseil municipal de trouver sa place dans les relations avec l'intercommunalité car le pays Voironnais est devenu au cours du temps un partenaire indispensable et précieux. C'est à chacune de ses 31 communes de le faire vivre, de lui donner son allure, et de construire sa politique au service de ses 95 000 habitants. Bruno CATTIN, maire de Voissant, en est devenu le Président le jeudi 9 juillet par 32 voix contre 30 apportées au maire de Voiron, Julien Polat.



Ayant soutenu la candidature du Président, je suis évidemment très heureux du choix de l'assemblée. Le 16 juillet, l'Exécutif a été mis en place et j'ai le plaisir d'avoir été élu Vice-président en charge des politiques contractuelles et des relations avec les autres territoires. Quant-au nouveau projet du Pays Voironnais, il reste à le construire avec l'ensemble des conseillers communautaires.

Pour revenir à Velanne, quelques mots sur nos grands travaux. Ceux de l'aménagement de la traversée du bourg sont achevés et ceux de l'agrandissement du terrain de football également. Il faudra patienter encore un an que ce nouveau gazon s'ancre vraiment au sol pour que l'on retrouve les ambiances animées des matches qui opposent le football club de Velanne (FCV) à ses adversaires locaux. Dans l'attente, je remercie chaleureusement la mairie de Montferrat qui accepte à nouveau d'accueillir sur son terrain le FCV pour la saison 2020-2021.

Mes remerciements également à l'entreprise SNC les Bruyères (Albert Bourgeat) qui a rénové notre bascule publique située devant l'école. Cet objet est donc toujours utilisé et précieux dans notre patrimoine communal.

Sur la dernière partie de l'année 2020, nous devrions engager les travaux de construction des deux nouveaux vestiaires pour le club de football et refaire la route de la Platière, si les conditions météorologiques nous sont favorables pour ce deuxième chantier. Sont également prévus des travaux à l'école, très fortement subventionnés par le Département et par le Pays Voironnais, et l'isolation thermique d'un de nos deux logements locatifs situés à l'étage de l'école.

A l'école, nous avons non pas fêté mais salué le départ de Patricia Gallin, professeure à Velanne depuis quinze ans. Quinze années d'un professionnalisme remarquable, d'autant que Patricia aura assumé seule la charge de la classe unique multi-niveaux du CP au CM2 pendant dix ans, avec 14 élèves au début et 31 à la fin. Dix années à mettre en œuvre une pédagogie de plus en plus délicate pour répondre à la diversité du nombre de ses élèves, avant la réouverture de la deuxième classe tant espérée. Patricia mérite donc tous nos remerciements et nous lui souhaitons une belle poursuite de son beau métier dans sa nouvelle école de Saint Bueil.

Pour la remplacer, nous accueillerons à la rentrée de septembre madame Stéphanie Grasset, professeure expérimentée qui enseignait à Saint Hugues de Chartreuse et qui est ravie de venir à Velanne.

Nous l'avions annoncé dans notre programme électoral, très séduits par l'expérience menée dans plusieurs communes proches de la nôtre, nous proposons nous aussi aux habitants intéressés de se constituer en un comité citoyen.

Damien Gourgaud, conseiller municipal délégué est en charge de ce projet et vous le développe plus loin.

Je vous souhaite un très bel été.

Denis MOLLIERE

### **Serge DEGONNE 1er adjoint, en charge des travaux**

Déjà un grand merci à Jean MOLINA pour tout le travail effectué durant les deux mandats précédents.

Pour ma part, je me suis engagé lors de ces dernières élections pour faire bénéficier les Velannois de mes compétences et pour mener à bien les travaux déjà engagés les années précédentes ainsi que ceux à venir.

### **Bernard De MONTFALCON, 2<sup>ème</sup> adjoint à l'urbanisme**

Si vous avez des questions concernant l'urbanisme, je suis disponible sur rendez-vous au 06 20 66 08 54 ou à l'adresse mail suivante : [bernard.demontfalcon@gmail.com](mailto:bernard.demontfalcon@gmail.com).

### **Nathalie GIVOIS, élue pour le deuxième mandat, 3<sup>ème</sup> adjointe, en charge de l'école.**

Durant le mandat précédent vous n'êtes pas sans savoir que l'école a vu ses locaux s'agrandir pour pouvoir accueillir davantage d'enfants avec création d'une deuxième classe, et donc l'arrivée d'un enseignant supplémentaire, à la rentrée 2015. Pour la mairie cela signifie porter un projet, des travaux, un dossier devant le rectorat mais aussi accompagner la réorganisation de l'école en lien avec l'équipe pédagogique, le soutien des salariés municipaux (deux pour assurer travail périscolaire et cantine) ainsi que du sou des écoles, toujours précieux pour l'aide aux projets comme la semaine inoubliable de nos élèves dans le Vercors en 2019.

Notre collaboration a porté cette école renouvelée qui a compté en 2019-2020, 39 enfants de la grande section jusqu'au CM2. La crise sanitaire vécue par tous, nous a conduit à des liens forts et rapprochés afin d'organiser au mieux l'accueil de nos petits. Cette écoute mutuelle et cette bonne entente ont fait de l'école Rose Valland la première à voir aussi rapidement revenir l'ensemble de son effectif dans le respect des obligations sanitaires.

Que nous dit l'avenir ? Pour la rentrée prochaine, nous sommes heureux d'avoir maintenue la confiance des parents velannois en leur école puisque l'effectif reste constant malgré un départ massif de 13 CM2 vers la sixième et d'une enseignante emblématique (Patricia GALLIN) puisqu'aux côtés de nos bambins depuis 15 ans. Le conseil municipal conscient des attentes vis-à-vis du scolaire voit d'ailleurs sa commission en charge de l'école renforcée avec 3 élus à mes côtés. Ensemble, nous ne délaisserons pas l'amélioration constante des conditions de travail et d'accueil pour enfants et enseignants. Ainsi des travaux sont encore en projet que nous ne manquerons pas de vous faire connaître lors de nos rencontres et à travers Velanne-Info. La priorité communale reste et restera de garder une belle école à Velanne.

### **Caroline ARNAUD-GODDET, 4<sup>ème</sup> adjointe en charge de la gestion des équipements communaux**

En charge notamment de la location de la salle des fêtes et de la salle des associations située à l'étage du restaurant « Au 1884 », vous pouvez me contacter au 06 26 39 64 96.

## **Damien GOURGAUD, conseiller municipal délégué**

Je suis chargé de la communication et l'information ainsi que du cadre de vie communal et de la relation avec le comité citoyen. Une commission a été créée au sein du conseil municipal pour traiter de ces sujets.

Nos outils de communication et d'informations doivent être pensés pour permettre un accès facilité à nos administrés mais aussi un travail efficace de l'équipe communale. Après la refonte de notre site internet, la mise en place de l'application Panneau Pocket et de premiers outils de travail à distance pour la Mairie nous avons vu arriver la liaison fibrée au Pays Voironnais. Cette fibre permettra notre inclusion dans le GFU, Groupe Fermé des Utilisateurs du Pays Voironnais et donc l'accès à de nombreux services mutualisés.

Le cadre de vie communal des velannois doit être préservé et même amélioré lorsque nous le pouvons. Nous avons tous pu nous rendre compte de son importance durant ces derniers mois. L'environnement tient une place importante dans ce cadre de vie mais les services proposés aux habitants, notre école, notre restaurant-bar « Au 1884 », nos associations, nos artisans... le composent également.

Le comité citoyen sera composé d'habitants velannois volontaires et ses objectifs seraient :

- D'informer le conseil municipal sur les dynamiques citoyennes existantes,
- De créer un espace de proposition et d'initiatives présentant un intérêt pour la commune et ses habitants,
- De favoriser l'expertise partagée.

En préalable de la création de ce comité citoyen, nous proposons que les habitants volontaires se réunissent le **vendredi 11 septembre à 20h en mairie** sous forme d'un premier atelier citoyen informel afin de réfléchir à la composition et au fonctionnement du futur comité citoyen.

Des sujets de réflexion pourront être proposés par le conseil municipal au comité citoyen, mais bien évidemment, le comité citoyen aura également la possibilité de travailler sur les sujets de son choix. Précisons que ce comité citoyen n'ayant pas de forme juridique, il ne sera que force de proposition et c'est le conseil municipal qui restera naturellement décisionnaire sur ces propositions. Ceci étant, le comité citoyen permettra d'engager une voie de communication directe avec les habitants de la commune et permettra donc au conseil municipal de mieux orienter ses choix politiques quand ce sera possible.

Le comité citoyen sera géré en autonomie par ses membres. Il ne sera donc pas dirigé par le maire ou l'un de ses représentants. La Mairie prendra néanmoins part aux ateliers citoyens pour donner son avis sur le fonctionnement du futur comité citoyen.

Rendez-vous donc le 11 septembre pour un premier échange en mairie.

## Raphaël GALLIN-MARTEL, conseiller municipal délégué

Velanne est un village vivant et dynamique grâce à l'implication de chacun dans la vie associative, ainsi j'aurai le plaisir de faire le lien entre les nombreuses associations velannoises et la municipalité, en poursuivant le très bon travail réalisé par mon prédécesseur Jocelyn THENOT. D'ailleurs il est envisagé en septembre une rencontre entre présidents d'associations, Caroline ARNAUD-GODDET (en charge des équipements communaux) et moi-même. L'occasion pour que tout le monde puisse se rencontrer et échanger, une convocation sera envoyée ultérieurement. Notre commune nous offre aussi un cadre de vie des plus agréables, ainsi je serai également en charge de l'environnement sur le territoire velannois, un travail que je mènerai conjointement avec Damien GOURGAUD et l'appui du conseil citoyen.

### COMMUNE de VELANNE : budget primitif voté le 23 juin 2020

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT en €		
chapitre 11	Charges à caractère général	148 290
chapitre 12	Charges de personnel	83 420
chapitre 23	Virement à la section d'invest.	64 600
chapitre 42	Opérations d'ordre entre sect.	9 821
chapitre 65	Autres charges de gestion cour.	84 333
chapitre 66	Charges financières	6 790
chapitre 14	Fonds de péréquation intercom.	2 000
chapitre 68	Dotations aux provisions	
	<b>TOTAL</b>	<b>399 254</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT en €		
Article	intitulé	montant
001	Report de 2019	48 865
1641	Remboursement du capital	241 100
202-2031	Frais d'urbanisme-études	13 800
204182	Travaux sur réseau électrique	29 800
2181-84-88	Achat de mobiliers divers	40 300
2313	Travaux de bâtiments	110 300
2315	Travaux de voirie	375 541
	<b>TOTAL</b>	<b>859 706</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT en €		
chapitre 002	Excédent antérieur reporté	52 346
chapitre 013	Atténuation de charges	0
chapitre 70	Produits des services	18 870
chapitre 73	Impôts et taxes	215 921
chapitre 74	Dotations et participations	99 117
chapitre 75	Autres produits de gestion cour.	13 000
chapitre 77	Produits exceptionnels	0
	<b>TOTAL</b>	<b>399 254</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT en €		
Article	intitulé	montant
001	Excédent antérieur de 2019	0
21	Excédents de fonctionnement	64 600
10 222	Remboursement TVA 2013	22 400
10 226	Taxe d'aménagement	20 000
1068	Virement du fonctionnement	114 705
1323	Subventions du Département	158 934
1341	Subventions de l'Etat	67 192
1328	Subvention du Pays Voironnais	201 684
1641	Emprunt	200 000
2802	Amortissements divers	10 191
	<b>TOTAL</b>	<b>859 706</b>

**Remarque :** un emprunt à court terme de 200 000 € sur 2 ans est inscrit en recette et en dépense. Il permet de payer les factures dans l'attente du versement des subventions

### HÉRON BLEU

La semaine dernière, la praticienne de la "méthode Feldenkrais" de l'association EPSILONEA est venue animer un moment découverte de cette méthode "pour tous". Relaxation, détente, prise de conscience de son corps, de ses mouvements etc...

Si cela vous parle, je me tiens à votre disposition pour vous donner les coordonnées pour les cours qui ont lieu à Pont de Beauvoisin dans la zone de la Baronnie.



Pour rappel, les amis suisses de l'Académie de taïchi chuan now animeront un stage à Velanne les **21 et 22 Novembre à la salle des fêtes**. Programme prévu : approfondissement des techniques de taïchi chuan now et découverte.

Nous vous souhaitons de passer un bel été et attendons le plaisir de vous retrouver en septembre.

Pour tout renseignement Monique Blanchin : 06 19 89 44 48

### GRAIN D'PHONIE VELANNE

GRAIN D'PHONIE VELANNE a concocté avec une des chorales de NOTRE NOUVELLE CHEF DE CHOEUR une vidéo pendant le confinement. Toute première expérience !! Nous vous invitons à la découvrir sur notre site : [choralevelanne.jimdofree.com](http://choralevelanne.jimdofree.com)

Nous reprendrons nos répétitions le **jeudi 1er octobre de 20h à 22h** à la salle du conseil de la mairie. (Ouvertes à tous : hommes, femmes, désirant chanter dans une très bonne ambiance...)

Nous serons présents au forum de Saint-Geoire-en-Valdaine et de Pont de Beauvoisin le samedi 5 septembre.

Nouvelle chef, nouveau répertoire encore plus entraînant !! De la joie et de la bonne humeur.

Contacts : Marie-Christine DUPOUX : 06 25 90 49 44 ou Catherine Lanoue : 07 70 52 16 14.

### SOU DES ECOLES

Chers Velannois, Velannoises,

Nous n'avons pas pu terminer cette année scolaire en votre compagnie mais espérons vous retrouver dès septembre pour notre assemblée ainsi que tout au long de l'année pour nos manifestations.

Nous vous souhaitons un bel été et vous donnons rendez-vous à la rentrée.

Cordialement

Le Bureau du Sou des écoles.

## A L'HUMOSPHERE



### L'association « A l'Humosphère » en mode solaire

**Préambule :** la crise sanitaire qui a imposé le confinement national puis des restrictions a fortement impacté l'activité de l'association : annulation des évènements et réunions.

Cependant, la dernière commande de la saison des agrumes andalous a pu être réceptionnée par nos adhérents. Les tubes solaires commandés à « Du soleil dans nos assiettes », Montmélian, ont également été livrés :

L'association qui s'est réunie début juillet reprend ses activités.

Elle est en mesure de proposer la **mise à disposition** de son **cuiseur solaire**, emprunt en participation libre encadré par une Charte. / *Renseignements Laure Dall'Aglio tel 06 70 04 85 42*

- l'association « A L'Humosphère » a fait l'acquisition d'un tube solaire de façon à promouvoir l'utilisation auprès de ses membres et au-delà, à travers de futurs évènements.

### Prochaines activités :

# **nouveau**

« Initiation au potager en Agro Ecologie » pour :

*Acquérir les bases pour débiter un jardin*

*Approche théorique et pratique du travail du sol*

*Utilisation des outils de jardinage : la grelinette, le croc, la binette etc ...*

*Association de végétaux - Semis - Plantations - Boutures*

**Le Samedi 18 juillet 2020 de 9 h à 17 h O'Jardin**

chez Agnès et Patrice Gaudin 35 chemin de la bergerie - la Bâtie Divisin - 38490 Les Abrets en Dauphiné. Accueil des participants à 8 h 30 / Repas tiré du sac. Prix de la journée : 45 euros (possibilité paiement en cairns) Réservation Obligatoire. Tel : 06 14 54 13 95 / Reportée en cas de pluie

- Projet avec L'autre Cie "être de la forêt". Cette expérience poétique musicale nocturne en forêt avec Nathalie Thomas est en cours de programmation.

- La Fabrication de four solaire avec José Luc Manzanares de Montpellier sera reprogrammée.

- **Festival Autour du pisé IVème édition et Festival off** (atelier participatif four banal) prévu fin septembre 2021.

L'association a très à cœur la mise en route de la 4ème édition en partenariat avec la nouvelle équipe municipale de la Bâtie-Divisin, la mairie de Velanne et toute l'équipe organisatrice de l'édition précédente. La présidente de « A l'Humosphère » informe que Tom Leblais, responsable du chantier de la construction en pisé précédente, propose d'organiser un évènement relais pour introduire le festival ou « festival off », au printemps 2021. Il s'agit de s'associer au projet de la commune de Velanne qui prévoit de construire un four banal en pisé à Velanne. Le lieu n'est à ce jour pas défini.

L'association souhaite mettre en place un chantier participatif pour cet évènement. Il est proposé que Tom Leblais établisse un contact avec la mairie pour poser les bases du projet commun.

- L'association renouvelle son l'adhésion à l'association de gestion du Cairn, monnaie locale permettant le règlement des activités en cairn par les participants.

Bonne nouvelle, une subvention de 2000€ a été accordée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports sous mandat du département (DDCS - FDVA) et va permettre à l'association de se doter d'un poste informatique et d'un crédit d'impression pour promouvoir ses événements. Une demande de subvention a également été déposée auprès de la mairie de Velanne.

Suivez-nous sur Facebook à l'Humosphère



## FÊTE COMME CHEZ VOUS

### Qu'est-ce-que-c'est ?

Des aventures artistiques dans le Val d'Ainan. Des soirées pas comme d'habitude. Des films dans des endroits secrets, des spectacles dans des lieux impossibles, de la musique là où on ne s'y attend pas. A la fois un jeu de piste et un grand bol d'Art.

Avec la Compagnie Naüm, les Ateliers de la Rétine et Clic&Clap.

### Quand ?

✓ Du 15 au 22 août.

Images en Balades/ Ballades en Images.

5 soirées dans 5 villages pour raconter les pierres et les édifices, les granges et les portails.

Projections itinérantes de court-métrages dans des recoins insolites.

Le **samedi 22 août**, une balade de 50 mn dans **Velanne** pourra s'effectuer dès 20h (30 mn de marche ponctuée par 20 minutes de projection dans trois endroits différents). Elle permettra une découverte patrimoniale et artistique animée par un Monsieur Loyal qui pourra proposer un accompagnement musical, conté ou théâtral. Un départ toutes les heures aura lieu sur inscriptions.

✓ Et le 28 août à St Bueil. A partir de 17h30.

Festival expérimental, rural et pas banal !

Une grande soirée de spectacles, de concerts, de cinéma, de performances, avec buvette...

Une grande soirée expérimentale et créative, de saine folie pour faire un pas de côté !

Des spectacles dans les cours et les jardins de St Bueil créés sur place, des espaces imaginés par 7 artistes.

Des bénévoles sont attendus pour aider, et participer à ces temps forts !

Venez nombreux et faites vous connaître grâce au bulletin d'inscription ci-joint.

Inscriptions et renseignements : Rémi 06.28.06.01.65

Mail : [remi.petitprez@naum.info](mailto:remi.petitprez@naum.info)

Affiches et informations sur le site de la mairie de Velanne : [www.velanne.fr](http://www.velanne.fr)



## Bulletin d'inscription

Nom : .....  
Prénom : .....  
Age : .....  
Code Postal : .....  
Ville : .....  
Téléphone : .....  
Adresse e-mail : .....

Je participe à :

- **Brigade des Zôtes** pour guider et renseigner le public.

Nous créons une brigade locale de guides loufoques qui accueillent, informent, et embarquent le public dans la visite artistique et décalée du village de St Bueil. (Entre 10 et 20 personnes, ados et adultes). Ateliers animés par Rémi Petitprez.

Disponibilité 2 soirs (19 et 25 août) + le 28 août entre 17h et 23h.

Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà pratiqué un instrument ou le théâtre pour participer !

- **Equipe de Première Nécessité** pour servir à la buvette ou à la grignotte.

Disponibilité le 28 août entre 17h30 et minuit

- **Les Prépar-actifs** pour installer la déco, les chaises, la scène.

Disponibilité le 28 août en journée

- **Les Balades en Images** pour accompagner les balades, transporter du matériel, accueillir le public...

Disponibilités sur une ou plusieurs soirées (15, 16, 20, 21, 22 août)

Disponibilités : .....

Vous devenez ainsi un aminaüm ! Vous serez informé par mail de nos futures dates, de notre actualité.

A retourner à Compagnie Naüm : 618, route du bourg 38620 St Geoire en Valdaine

ou par mail à : [remi.petitprez@naum.info](mailto:remi.petitprez@naum.info)

tel :06.28.06.01.65

## DIVERS



Les créations de Mélanie ont vu le jour il y a quelques mois sur notre commune.

Graphiste dans l'événementiel (Mariage, Baptême, Anniversaire ...), Mélanie peut créer pour vous et avec vous, votre faire-part et toute la papeterie coordonnée qui vous correspond, du concept jusqu'à

l'impression, en proposant environ 50 créations assorties ! Laissez-vous emporter par son univers et faites de ce jour Unique, votre rêve Magique !

Vous pouvez la retrouver sur facebook : <https://www.facebook.com/crationsmelanie/>

## SOIREE CONCERT « Au 1884 »



Venez passer un agréable moment  
au restaurant bar le 1884

22 août à 20h

### INTERDICTION DE BRULAGE DES VEGETAUX

**Rappel:** l'arrêté préfectoral n° 2013-322-0020 du Préfet de l'Isère interdit en tout temps et en application des dispositions du code de l'environnement et du règlement sanitaire départemental le brûlage des végétaux quelle que soit leur teneur en humidité, à l'air libre ou à l'aide d'un incinérateur individuel.

### NUISANCES SONORES

Par arrêté préfectoral tous les travaux réalisés à l'aide d'engins pouvant causer une gêne pour le voisinage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Jours ouvrables	8 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 19 h 30
Samedi	9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
Dimanche - Jours fériés	10 h 00 à 12 h 00 *

- L'après-midi du dimanche et des jours fériés, toute utilisation d'un engin bruyant est interdite